

COMMUNE DE PLOMBIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil communal qui se tiendra dans la salle du conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1, le **jeudi 06 octobre 2016 à 20 heures**.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Finances – Budget communal – Exercice 2016 – Modification aux services ordinaire et extraordinaire.
- 2) Taxe – Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercice 2017.
- 3) Taxe – Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2017.
- 4) Finances – A.S.B.L. « Office du Tourisme de la Commune de Plombières » (O.T.C.P.) – Comptes de l'exercice 2015.
- 5) Enseignement – Organisation de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2016-2017.
- 6) Enseignement – Organisation de l'enseignement maternel pour l'année scolaire 2016-2017.
- 7) Personnel communal – Modification du règlement de travail du personnel communal en vue d'y intégrer le règlement relatif au système de géolocalisation pour les véhicules communaux.
- 8) Bâtiments communaux – Installation de portes de garage sectionnelles au dépôt communal – Mode de passation et conditions du marché.
- 9) Bâtiments communaux – Convention d'adhésion à la centrale de marchés relative à l'acquisition de combustible liquide et solide pour le chauffage des établissements provinciaux et des partenaires locaux, pour les années 2017 et 2018.
- 10) Voiries communales – Bornage de la voirie communale à l'arrière de l'immeuble sis à Plombières, rue Haute, 109.
- 11) Patrimoine – Vente de gré à gré du lot 5 de l'ancienne manufacture de treillis et de toiles métalliques à Plombières, rue du Casino, à Monsieur Saive Olivier – Modification de l'assiette de la servitude de passage.
- 12) Patrimoine – Acquisition de gré à gré, pour cause d'utilité publique, à titre gratuit et aux frais de la commune, de la parcelle de bois sise à Moresnet, rue du Calvaire, appartenant à la Société wallonne des Eaux (S.W.D.E.).
- 13) Environnement – Collecte des sapins de Noël – Dessaisissement au profit de la S.C.R.L. INTRADEL.
- 14) Jeunesse – Convention de partenariat avec la S.A. RTL Belgium et IP Belgium en vue de l'organisation de l'événement « Village KidZ RTL » en mai 2017).
- 15) Cohésion sociale – Adoption de la Charte de l'égalité des chances.
- 16) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24, al. 3) – Délai de 5 jours francs + note explicative.
- 17) Questions orales d'actualité, réponses, correspondance et communications.
- 18) Procès-verbal de la séance publique de la réunion du Conseil communal du 25.08.2016 – Approbation.

HUIS CLOS

19) Urbanisme – Modification de la composition de la C.C.A.T.M. en ce qui concerne les membres conseillers communaux.

20) A.S.B.L. – Pays de Herve Futur – Désignation d'un administrateur en remplacement d'un membre démissionnaire.

Personnel enseignant

21) Désignation temporaire – Ratification.

22) Désignation d'une institutrice maternelle APE – Ratification.

23) Désignation d'une institutrice primaire APE. Ratification.

24 à 25) Engagement par contrat sur fonds propres d'une institutrice maternelle APE – Ratification.

26 à 28) Engagement par contrat de travail sur fonds propres d'une maîtresse de psychomotricité – Ratification.

29) Désignation d'une maîtresse de seconde langue APE – Ratification.

30 à 32) Engagement par contrat de travail sur fonds propres d'une maîtresse de seconde langue APE – Ratification.

33 à 35) Engagement par contrat de travail sur fonds propres d'une maîtresse de seconde langue – Ratification.

36 à 37) Engagement par contrat de travail sur fonds propres d'une maîtresse d'éducation physique – Ratification.

38) Engagement par contrat de travail sur fonds propres d'une monitrice de natation – Ratification.

39 à 40) Engagement d'une assistante aux institutrices maternelles PTP – Ratification.

41) Procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion du Conseil communal du 25.08.2016 – Approbation.

Pour le Collège communal :

Le Directeur général f.f.,
J. DROOGHAAG

Bourgmestre,

WIMMER

Le

T.